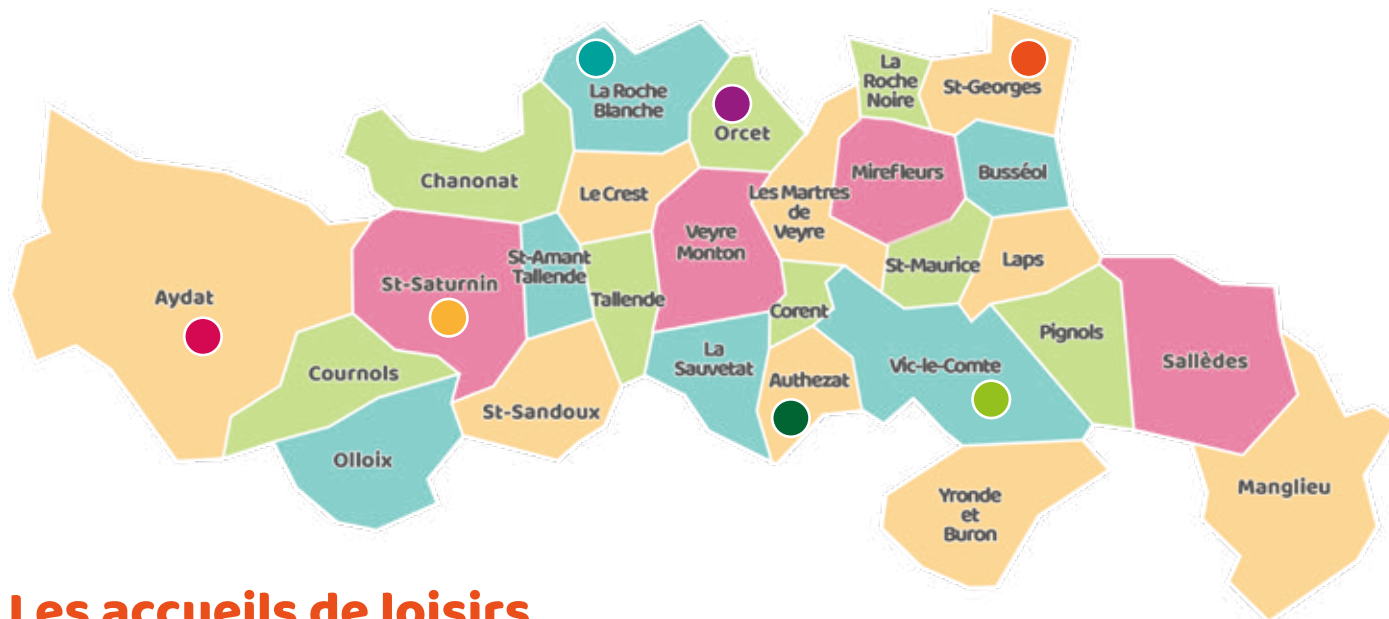


# Tout savoir sur les inscriptions

Après du guichet unique : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr) ou 06 27 45 11 54

Toutes les informations pratiques sur [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) > Vivre et grandir > Le guichet unique



## Les accueils de loisirs

|  |   |
|--|---|
| <p><b>AYDAT</b><br/>Groupe scolaire Les lacs - 11 chemin des écoliers<br/>07.54.36.64.56   <a href="mailto:alsh.aydat@mond-arverne.fr">alsh.aydat@mond-arverne.fr</a></p>  | <p><b>SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER</b><br/>Ecole maternelle Saint-Exupéry - Route de Ceysnat<br/>07.54.36.34.93   <a href="mailto:alsh.stgeorges@mond-arverne.fr">alsh.stgeorges@mond-arverne.fr</a></p>  |
| <p><b>LA ROCHE BLANCHE</b><br/>Groupe Scolaire Jules Ferry - Rue des Peyrouses<br/>07.54.36.09.60   <a href="mailto:alsh.lrb@mond-arverne.fr">alsh.lrb@mond-arverne.fr</a></p>   | <p><b>SAINT-SATURNIN</b><br/>Ecole de la Monne - Place du 8 mai<br/>07.54.36.96.16   <a href="mailto:alsh.stsaturnin@mond-arverne.fr">alsh.stsaturnin@mond-arverne.fr</a></p>   |
| <p><b>ORCET (Association FJEP)</b><br/>Groupe scolaire Paul Bador – Rue Alexandre Rouel<br/>04.73.69.44.61 / 07.87.62.37.39<br/><a href="mailto:accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr">accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr</a></p> | <p><b>VIC-LE-COMTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Antenne MONTCERVIER : Rue Jean Mouly<br/>06.78.53.98.46   <a href="mailto:alsh@mond-arverne.fr">alsh@mond-arverne.fr</a></li> <li>• Antenne CHADIEU : Chadieu - Authezat<br/>06.74.20.45.23   <a href="mailto:alsh@mond-arverne.fr">alsh@mond-arverne.fr</a></li> </ul> |

## Un accueil adapté aux besoins de votre enfant

### Votre enfant est en situation de handicap et nécessite un accueil adapté à ses besoins ?

Avec l'aide du DAHLIR et de la CAF, Mond'Arverne Communauté met en œuvre les moyens nécessaires à l'inclusion de tous les enfants dans les accueils de loisirs. Si vous êtes concerné, rapprochez vous directement de votre structure d'accueil ou de notre référent accueil adapté ([j.renier@mond-arverne.fr](mailto:j.renier@mond-arverne.fr) / 07 54 36 92 63) pour évaluer les besoins et mettre en place les meilleures solutions pour votre enfant.

## Plusieurs formules proposées (à l'année, par cycle, pendant les vacances scolaires)

Plusieurs possibilités d'inscription sont proposées aux familles :

- **Inscription à l'année (journée, demi-journée, semaine paire ou impaire)** : accueil du mercredi 11 septembre 2024 au mercredi 25 juin 2025\*
- **Inscription par cycle scolaire** (entre chaque période de vacances). **Il est possible de s'inscrire selon la durée d'accueil souhaitée** (journée complète, matinée avec repas, après-midi, en semaine paire ou impaire).
- **Inscription pendant les vacances scolaires avec une première phase uniquement consacrée aux demandes à la semaine complète** (sans possibilité d'annulation) et **une seconde phase pour toutes les demandes** (semaine complète ou journée, pas d'accueil possible à la demi-journée).

Les inscriptions se déroulent pendant les périodes indiquées sur le calendrier des périodes de réservation disponible sur notre site internet : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) > Vivre et grandir > Le guichet unique

\* Fermeture des accueils de loisirs mercredi 4 septembre 2024 et mercredi 2 juillet 2025.

## Comment inscrire mon enfant ?

### Dossier administratif

Il doit **obligatoirement** être validé **avant toute demande de réservation**.

Il est **valable à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans, pour toutes les structures enfance et jeunesse** de Mond'Arverne Communauté (ALSH, Pôle « Adolescents »).

**Votre enfant a déjà fréquenté nos structures ?** Le dossier administratif est **reconductible chaque année** et peut être **mis à jour** directement depuis le Portail famille à **partir du lundi 20 mai 2024**.

**C'est la première inscription de votre enfant ?** Un dossier administratif et des pièces justificatives doivent obligatoirement être fournis par mail à l'adresse : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr)

La liste des pièces nécessaires est disponible sur notre site internet [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) > Vivre et grandir > Le guichet unique. Une fois l'ensemble des documents fournis, votre dossier sera validé par nos services **dans un délai de 15 jours**.

Le dossier administratif complet permet l'accès aux réservations pour **la journée complète** (avec repas) **lors des vacances scolaires et des séjours**.

### Réservation / Annulation

**Pendant les périodes de réservation**, les demandes doivent être effectuées **directement depuis le Portail famille**.

**Une fois la période de réservation terminée**, les demandes doivent être adressées **directement à la structure concernée**.

Les phases de réservation sont les suivantes :

- **pour la SEMAINE COMPLÈTE UNIQUEMENT** (sans possibilité d'annulation) du **lundi 6 mai (7h30) au vendredi 10 mai (12h)**.
- **pour TOUTES LES DEMANDES (semaine ou journée) du mardi 14 mai (7h30) au vendredi 31 mai (12h)**. Une annulation sans facturation est possible :
  - jusqu'au 14 juin pour les réservations concernant la période du 8/07 au 2/08
  - jusqu'au 19 juillet pour les réservations concernant la période du 5/08 au 30/08.

### Facturation\*

La facturation est effectuée :

- **à partir du mercredi 7 août pour la période du 8 juillet au 2 août**
- **à partir du mercredi 4 septembre pour la période du 5 août au 30 août**.

Les **modes de paiement acceptés** sont :

- **La carte bancaire** sur le Portail famille
- **Les espèces, les chèques-vacances ou le chèque bancaire** (à l'ordre du Trésor Public) **uniquement lors des permanences** du Guichet unique
- **E-CESU (dématérialisé)** depuis votre espace CESU personnel
- **Le prélèvement automatique** en envoyant par mail le dossier complet (mandat, contrat et RIB) au Guichet unique : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr)

\* L'association FJEP gère directement la facturation de l'accueil de loisirs d'Orcet.

## Comment inscrire mon enfant ?

### Dossier administratif

Il doit **obligatoirement** être validé **avant toute demande de réservation**.

Il est **valable à partir de 3 ans et jusqu'à 17 ans, pour toutes les structures enfance et jeunesse** de Mond'Arverne Communauté (ALSH, Pôle « Adolescents »).

**Votre enfant a déjà fréquenté nos structures ?** Le dossier administratif est **reconductible chaque année** et peut être **mis à jour** directement depuis le Portail famille à **partir du lundi 20 mai 2024**.

**C'est la première inscription de votre enfant ?** Un dossier administratif et des pièces justificatives doivent obligatoirement être fournis par mail à l'adresse : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr)

La liste des pièces nécessaires est disponible sur notre site internet [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) > Vivre et grandir > Le guichet unique. Une fois l'ensemble des documents fournis, votre dossier sera validé par nos services **dans un délai de 15 jours**.

Le dossier administratif complet permet l'accès aux réservations pour **la journée complète** (avec repas) **lors des vacances scolaires et des séjours**.

### Réservation / Annulation

**Pendant les périodes de réservation**, les demandes doivent être effectuées **directement depuis le Portail famille**.

**Les inscriptions pour les vacances scolaires** se déroulent pendant les périodes indiquées sur le calendrier des périodes de réservation disponible sur notre site internet : [www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr) > Vivre et grandir > Le guichet unique

Chaque période d'inscription est organisée en deux phases :

- **la première semaine concerne les demandes à la SEMAINE COMPLÈTE UNIQUEMENT** (sans possibilité d'annulation)
- **la seconde phase, jusqu'à la fin de la période de réservation, concerne TOUTES LES DEMANDES (semaine ou journée)**. Une annulation sans facturation est possible pendant cette phase.

### Facturation\*

La facturation est effectuée **à l'issue de chaque période d'accueil de l'enfant**, autour du 15 du mois, **selon le quotient familial**.

Les **modes de paiement acceptés** sont :

- **La carte bancaire** sur le Portail famille
- **Les espèces, les chèques-vacances ou le chèque bancaire** (à l'ordre du Trésor Public) **uniquement lors des permanences** du Guichet unique
- **E-CESU (dématérialisé)** depuis votre espace CESU personnel
- **Le prélèvement automatique** en envoyant par mail le dossier complet (mandat, contrat et RIB) au Guichet unique : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr)

\* L'association FJEP gère directement la facturation de l'accueil de loisirs d'Orcet.